

L'admission

L'inscription à l'EHPAD de Chantelle se fait sur le site www.trajectoire.sante-ra.fr/Trajectoire dans l'Espace « **PARTICULIER** ». Après avoir créé et complété le dossier administratif du demandeur, le médecin traitant renseigné prendra le relais sur la partie médicale. Une fois le dossier complet, il est possible d'envoyer la demande dans plusieurs établissements.

Celle-ci sera examinée par la commission d'admission afin de savoir si l'établissement est adapté à vos besoins.

Les prestations offertes

Les deux types d'hébergement proposés :

* **Un hébergement permanent au tarif différencié***

Tarif 2026 : 67.86€ / jour (chambre simple)
65.05€ / jour (chambre double)

*** Un hébergement temporaire au tarif différencié***
d'une durée maximale de 90 jours par année civile, en continu ou discontinu.

Tarif 2026 : 57.86€ / jour (chambre simple)
55.05€ / jour (chambre double)

C'est une solution en cas d'indisponibilité de l'aide ou d'incapacité temporaire de rester à son domicile (problème de santé, de chauffage l'hiver, besoin de répit, etc.)

**Tarif hébergement permanent au tarif aide sociale : 64.93€/j. pour une chambre simple et 62.26€/j pour une chambre double.*

Pour toute information

Vous pouvez joindre le secrétariat du :

Lundi au Vendredi

De 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

04.70.90.63.20

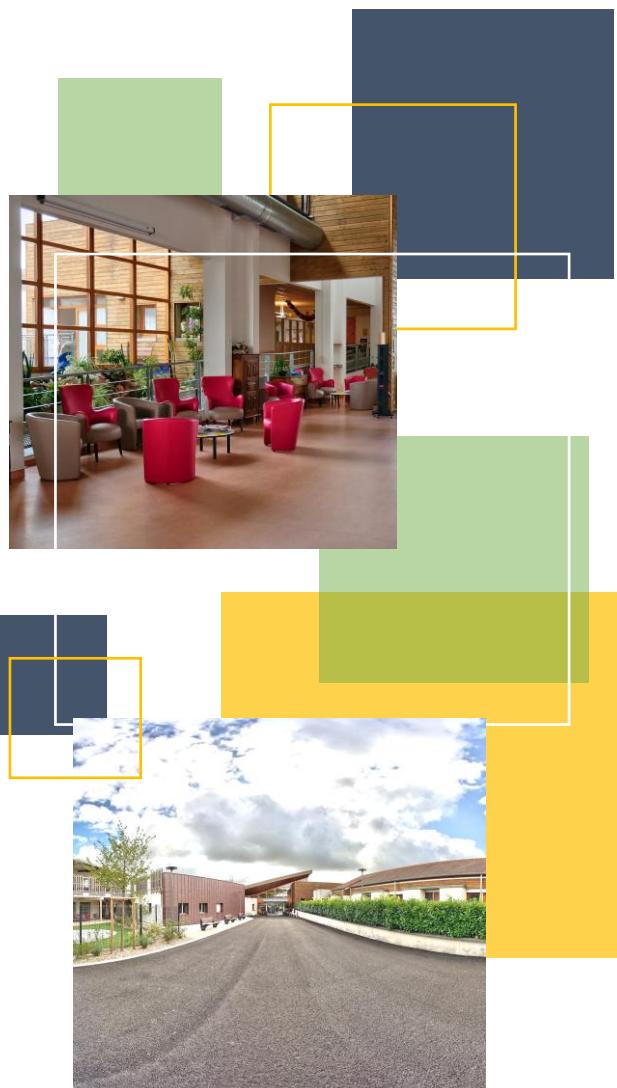


*18 Place de la Chaume
03140 CHANTELLE*

✉ : accueil@ehpad-chantelle.fr
Site internet : www.ehpad-chantelle.fr



*Nous vous proposons une visite virtuelle
sur notre site internet
www.ehpad-chantelle.fr*



EHPAD de Chantelle

INFORMATIONS PRATIQUES





RESIDER EN EHPAD

L'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes accueille des personnes âgées de plus de 60 ans valides ou ayant perdu leur autonomie. Il peut également accueillir par dérogation des personnes âgées de moins de 60 ans.

L'EHPAD de Chantelle est totalement médicalisé. Il propose 110 lits d'hébergement permanent et 3 lits d'hébergement temporaire. Il est composé de :

3 unités traditionnelles : Bleuets, Mimosas et Tamaris

2 unités protégées : Lilas et Coquelicot

L'EHPAD dispose d'un PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés) d'une capacité de 14 places.

Les droits et obligations des résidents sont précisés dans le règlement de fonctionnement ainsi que dans le contrat de séjour, documents consultables sur notre site internet.

L'offre de soins

L'établissement est médicalisé et accueille des personnes âgées dépendantes ayant besoin d'une prise en soin au quotidien.

Un médecin coordonnateur et une infirmière coordinatrice organisent les soins dispensés par les infirmières, les aides-soignants, les aides médico-psychologiques et les agents de services hospitaliers.

La vie quotidienne

Les repas sont élaborés par les cuisiniers de l'établissement. Les produits frais, plats maison et circuits courts sont privilégiés.

Le linge des résidents peut être traité au sein de l'EHPAD et le marquage de linge est réalisé par l'établissement.

Une animatrice élabore le programme d'animations, riche en activités diverses. Des séances de médiation animale sont également dispensées.

Un accompagnant aux activités physiques propose des ateliers collectifs afin de préserver l'autonomie.



Les résidents sont libres de participer ou non aux activités mises à leur disposition.

La Maison des Aidants de l'EHPAD de Chantelle propose régulièrement une rencontre avec les familles.

Une psychologue est disponible pour accompagner les résidents et les familles.

Une coiffeuse intervient 1 jour et demi par semaine. Les résidents le souhaitant, peuvent solliciter leur coiffeuse et/ou esthéticienne dans les locaux de l'EHPAD.

